

Délibération N° DEL-2022-072

Le lundi 27 juin 2022 à dix-huit heures se sont réunis sous la présidence et la convocation de Madame le Maire en date du 21 juin 2022, dans la Grande Salle de la Mairie, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil municipal de la commune de Guéret sous la présidence de Madame le Maire.

Présents : Mme Marie-Françoise FOURNIER, M. Guillaume VIENNOIS, Mme Véronique FERREIRA DE MATOS, M. Erwan GARGADENNEC, Mme Fahousia HOUMADI, M. Christophe MOUTAUD, Mme Sabine ADRIEN, M. Ludovic PINGAUD, M. Jean-Baptiste CONTARIN, M. Henri LECLERE, Mme Christine MARRACHELLI, M. François VALLES, Mme Bernadette AUPETIT, Mme Françoise OTT, Mme Véronique VADIC, Mme Christelle BRUNET, M. Damien MONTEIL, M. Jonathan WEINBERG, M. Chaarani MROIVILI, Mme Claire MORY, M. Patrick DUBOIS, M. Benoît LASCOUX, M. Gilles BRUNATI, Mme Martiale ROBERT, Mme Sylvie BOURDIER, M. Thierry DELAITRE.

Absentes : Mme Olivia BOULANGER, Mme Mary-Line COINDAT.

Dépôts de pouvoir : Mme Corinne TONDUF donne procuration à Mme Sabine ADRIEN, M. Thierry BAILLIET donne procuration à Mme Françoise OTT, Mme Zelinda SCHALLER donne procuration à M. Henri LECLERE, M. Eric CORREIA donne procuration à M. Benoît LASCOUX, M. Michel VERGNIER donne procuration à Mme Martiale ROBERT.

Nb votants	Pour	Contre	Abstention	Ne prend pas part au vote
31	22	0	9	0

En application de l'article L2121-15 du CGCT, Monsieur Christophe MOUTAUD est désigné secrétaire de séance.

Administration générale

1. Tournée 100 % Creuse - participation financière de la ville de Guéret

Rapporteur : Marie-Françoise FOURNIER

La ville de Guéret souhaite apporter son soutien à "La tournée 100% Creuse" organisée par la radio France Bleu Creuse et qui aura lieu du 4 juillet au 12 août 2022.

Lors de cette tournée, France Bleu Creuse partira à la rencontre de ses auditeurs en sillonnant le département avec un dispositif mobile.

Un(e) animateur(trice) se déplacera dans différentes communes pour faire découvrir leurs richesses et leurs activités estivales.

Des émissions en direct seront proposées du lundi au vendredi de 9h à 12h et à quatre reprises sur la ville de Guéret à savoir :

- Le lundi 4 juillet, le mercredi 6 juillet, le jeudi 14 juillet et le vendredi 12 août 2022.

L'accompagnement de la Ville à cet événementiel se présenterait sous la forme d'un partenariat financier à hauteur de 2000 euros HT à verser au prestataire du groupe Radio France. Les modalités de ce partenariat sont définies dans la convention ci-jointe.

Aussi, il est proposé aux membres du Conseil municipal de se prononcer favorablement sur ce partenariat, d'approuver les termes la convention jointe en annexe et d'autoriser Madame le Maire à signer ledit contrat.

adoptée à l'unanimité
(Mmes BOURDIER, MORY, ROBERT
et MM. BRUNATI, CORREIA, DELAITRE, DUBOIS, LASCoux, VERGNIER s'abstiennent)
FAIT et délibéré les jour, mois et an que dessus
POUR EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE,



**Marie-Françoise
FOURNIER**